

INSCRIPTION Concours/ Comice/ Foire/ Vente/ Exposition de : ..... Date : ..... / ..... / .....

**I- ATTESTATION DU DETENTEUR DES ANIMAUX**

Je soussigné, Madame, Monsieur .....  
 Société (Haras) : .....  
 demeurant à (lieu-dit et commune).....  
 Tél : ..... Portable : ..... Mail : .....  
 détenteur des.....équidés dont les signalements sont mentionnés ci-dessous :

A compléter par l'éleveur				
N° SIRE	N° transpondeur	Nom	Race	Sexe

- m'engage à vérifier que ces animaux sont identifiés individuellement selon la réglementation en vigueur et accompagnés de leur document d'identification,
- certifie que ceux-ci n'ont pas présenté et n'ont pas été en contact avec d'autres équidés ayant présenté au cours des 28 derniers jours des signes évocateurs d'AVE (fièvre, toux, jetage, oedèmes, avortements) ni de grippe,
- déclare sur l'honneur avoir fourni au vétérinaire signataire toutes les informations nécessaires à l'établissement de ce certificat.

Fait à.....  
 Le ...../...../.....

Le Détenteur,  
 (signature)

**II- ATTESTATION DU VETERINAIRE DE L'ELEVAGE**

Je soussigné, Dr. ....vétérinaire sanitaire, certifie que les ..... équidés mentionnés ci-dessus sont conformes aux spécifications techniques :

- I. proviennent d'une exploitation :
  - Située dans une zone :
    - non soumise à restriction de circulation,
  - Dont le cheptel équin est :
    - indemne d'AVE (arthérite virale équine),
    - indemne de danger sanitaire de première ou de deuxième catégorie (maladie contagieuse) de l'espèce depuis 30 jours.
- II. remplissent eux-mêmes les conditions suivantes :
  - Après l'examen clinique réalisé dans les 7 jours précédant la manifestation :
    - ne présentent aucun signe clinique de maladie,
    - sont à jour de leurs vaccinations contre la grippe et le tétanos,
    - sont vaccinés contre la rage pour les équidés provenant de zone infectée.

Fait à.....  
 Le ...../...../.....

Le Vétérinaire Sanitaire,  
 (signature et cachet)

*Le certificat couvre les exigences de l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 réglementant les conditions sanitaires et administratives des rassemblements et manifestations temporaires d'animaux dans le département de l'Orne.*